

✓
▶
⌚
✕

L'ACTION MUNICIPALE À MI-MANDAT

86% D'ENGAGEMENTS TENUS

Pour une ville...

Bien gérée

Branchée

Tonique

Au quotidien

Talentueuse

En mouvement

Solidaire

Responsable

Constructive

De réussite

Sûre

Accessible



Je vous souhaite une très bonne lecture de ce bilan dont une version synthétique est également consultable dans votre journal « Pontarlier votre ville ». Je vous invite bien entendu à nous faire part de vos remarques sous la forme qui vous conviendra (courrier, courriel,...).

PONTARLIER

Directeur de la publication

Patrick Genre

Équipe rédactionnelle :

L'équipe municipale et l'équipe de direction de la Ville de Pontarlier

Coordination : Julie Verger

Administration - Secrétariat de rédaction : Julie Verger

Crédit Photos et Illustrations :

Ville de Pontarlier

Conception et mise en page :

Scoop Communication et Service de communication de la Ville de Pontarlier



S'engager pour sa ville, c'est avoir l'ambition d'assurer son développement, d'accroître son attractivité, mais également d'asseoir sa notoriété.

L'action municipale ne se fonde pas uniquement sur les promesses d'une campagne électorale, notre feuille de route se nourrit également de propositions qui émergent tout au long du mandat. Autant d'engagements qui répondent aux préoccupations quotidiennes des Pontissaliens et Pontissaliennes.

Cette période de mi-mandat est l'occasion de faire un arrêt sur image, pour évaluer ensemble, en toute transparence, l'action municipale. Et ce, en complément des rencontres et échanges constants menés avec vous depuis le début du mandat et auxquels je m'étais engagé avec l'équipe municipale, à chaque réunion publique, dans les quartiers ou au cours des conseils municipaux, ...

C'est une nécessité qui s'affirme encore plus aujourd'hui. Il est primordial que les Elus s'adressent directement à la population, puissent rendre des comptes et sachent expliquer leurs choix. C'est l'objectif de ce document spécial qui complète votre journal « Pontarlier votre ville ». Dans cet esprit et dans le plus strict respect de la démocratie, j'ai également souhaité que les groupes d'opposition puissent disposer de plus d'espace qu'habituellement pour s'exprimer plus largement.

Vous retrouverez donc, organisé sous une présentation la plus aérée et la plus claire possible, l'ensemble de nos 185 engagements. A l'aide de pictogrammes simples, vous pourrez mesurer ce qui a été fait, ce qui est en cours, ce qui ne l'est pas encore et ce qui ne le sera définitivement pas. Vous pourrez aussi apprécier l'engagement de toute l'équipe municipale, car il s'agit d'un véritable travail d'équipe, sans lequel il ne pourrait y avoir d'arbitrage et de décision éclairée. C'est tout le sens qui est donné à la mise en valeur de l'ensemble de l'équipe de la municipalité, que je préside, et au-delà du groupe majoritaire.

Je tenais ainsi, avec l'équipe, à vous proposer ce bilan d'étape, que nous présenterons d'ailleurs publiquement, afin d'ouvrir le débat et surtout de nous projeter avec vous, d'ores et déjà, sur la seconde partie du mandat, qui comportera aussi de nombreux défis.



© Alexis Baud

Patrick GENRE,

Maire de Pontarlier,
Président de la Communauté
de Communes du Grand Pontarlier,
Conseiller régional
Bourgogne Franche-Comté

Vos élu(e)s - La Majorité



Retrouvez le trombinoscope détaillé avec les délégations sur www.ville-pontarlier.fr

Une ville responsable

Votre élu référent : Christian Pourny

Poursuivre la mise en œuvre de l'A21

▶ **33 En matière sociale : actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), chantier d'insertion, Agenda 22, sûreté des personnes**

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérad, Jacques Prince, Sylvie Laithier

CUCS : En 2015 un contrat de ville a succédé au CUCS pour 6 ans jusqu'en 2020, avec l'identification d'un quartier prioritaire « Politique de la Ville » : Le Grand Longs Traits, de deux territoires en veille active : Les Pareuses et Berlioz, de quatre thématiques d'actions : éducation et jeunesse, prévention et citoyenneté, emploi et insertion, cohésion et lien social. Une nouvelle dynamique est initiée autour des questions liées à la mobilité (location solidaire de véhicules, auto-école solidaire), à la médiation (adultes relais) et à l'intégration (ateliers d'alphabétisation). Chaque année, une soixantaine de projets sont portés par une quinzaine d'opérateurs pour 4 Millions d'€ dont 10% en dépenses directes assumées par la Ville. Quant à la sûreté des personnes, elle inclut la mise en œuvre de la stratégie globale de sûreté, dont le renforcement de la prévention (prévention spécialisée, programme de réussite éducative), l'animation de l'Observatoire de la

Sécurité étendu aux 10 communes de la CCGP. Pour l'Agenda 22 : se reporter à l'engagement N°96.

▶ **35 En matière environnementale : gestion optimale déchets, trame verte et bleue**

Un dossier partagé avec la CCGP

Trame Verte et Bleue : le schéma stratégique d'aménagement des bords du Doubs référençant le Doubs comme élément identitaire de notre ville est établi. Reste à définir le plan pluriannuel d'investissement.

Engager activement la transition énergétique

▶ **37 Accentuer la sobriété énergétique : diagnostics, contrat de performance...**

Les diagnostics énergétiques des bâtiments les plus énergivores ont été réalisés en 2014 pour 25 000 €. A ce jour, des études de faisabilité sont engagées auprès des partenaires pour mettre en œuvre des « Contrats de Performance Énergétique » permettant de réduire les consommations. Déjà 18% de réduction sont constatés pour les consommations de l'Hôtel de Ville.

ZOOM

✓ **34 Agenda 21 et économie : Très Haut Débit (THD), ZAE Gravilliers, Critères durables**

Un dossier partagé avec Daniel Defrasne (THD), Bertrand Guinchard

THD : le déploiement de la fibre par l'opérateur de réseau Orange, désigné dans le cadre du plan gouvernemental « France Très Haut-Débit » est effectif. La première armoire optique a été inaugurée en 2017, 250 logements sont désormais raccordables dans le secteur Pontarlier Village, rue de Besançon et Berlioz. D'ici fin 2017, 30 % de la ville devraient disposer des mêmes possibilités pour une couverture complète du territoire (y compris le quartier Les Etraches) en 2020. Les Pontissaliens sont par ailleurs libres d'opter pour le fournisseur d'accès de leur choix.

ZAE des Gravilliers : voir engagement N°0. Le respect des normes environnementales dans le développement de la zone est assuré (noues paysagères, suivi des espèces protégées et des prairies, ...). Critères durables : mise en œuvre de l'Agenda 21 pour son axe « Un territoire mobilisé pour un développement économique durable ».



© Photo libre de droits - Ville de Pontarlier

ZOOM

▶ **36 Moins 5 % sur la facture énergétique en 6 ans**

La politique énergétique a été formalisée dans un plan d'action intitulé POL'EN en 10 points, décliné sur 6 ans : mise en place d'indicateurs de suivi, certificats d'économie d'énergie, marché public de performance énergétique, sensibilisation des usagers, implantation de 2 microcentrales hydroélectriques, amélioration énergétique du patrimoine, libéralisation du marché du gaz et de l'électricité, rénovation de l'éclairage public, exploitation du potentiel d'énergie solaire, réseau de chaleur urbain.



© Maxime Suter

▶ **38 Améliorer l'efficacité énergétique : éclairage public, chaudière**

50 000 € par an sont affectés au remplacement de luminaires anciens par des appareils dotés de Leds. Exemple : quartier du Toulombief en 2016. De plus, des programmes spécifiques d'investissement sont réalisés pour la rénovation de réseaux d'éclairage public (zone des Grands Planchants, rue Marguet, rue de la Gare en partie, rue Corot...).



ZOOM

✓ 43 Conforter l'exemplarité des agents et des services

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

L'exemplarité repose sur diverses actions au quotidien :
 - l'acquisition de 3 véhicules électriques et de vélos pour les déplacements des agents ;
 - une politique zéro phyto pour l'entretien des espaces publics (zéro pesticides/zéro produits phytosanitaires) : de bonnes pratiques récemment saluées par un cabinet indépendant !

- Une formation accrue des agents et des équipements qui priorisent aujourd'hui le désherbage mécanisé. Les plans d'entretien ont quant à eux favorisé la gestion différenciée des espaces.

▶ 39 Développer les énergies renouvelables : micro-centrales hydroélectriques, solaire, réseau de chaleur urbain

En 2015, 31 bâtiments communaux ont été raccordés au réseau de chauffage urbain géré par Préval Haut-Doubs, avec 10 chaufferies connectées en 2016 et 12 nouveaux branchements programmés en 2017. Un opérateur privé est en charge de la construction de 2 microcentrales hydro-électriques aux Forges et à la Fauconnière, qui devrait durer 2 ans au regard des démarches administratives nécessaires. Une étude systématique du potentiel d'utilisation de l'énergie solaire pour la production d'électricité ou d'eau chaude sanitaire est réalisée lorsque le projet s'y prête (exemple étude en cours pour l'auberge de jeunesse). Voir également engagement [N°36](#),

et comportera 53 % d'espaces verts contre 19% aujourd'hui. L'Ilôt Saint-Pierre respectera également les objectifs de l'Agenda 21 à savoir : l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie, la favorisation de la biodiversité en milieu urbain, la limitation de l'étalement urbain avec la reconstruction de la ville sur elle-même, la limitation des consommations énergétiques, l'amélioration de l'accueil de la petite enfance, le maintien des personnes âgées à domicile, les échanges intergénérationnels et les services de proximité. Voir également engagements [N°28](#), [29](#).

▶ 41 Développer les déplacements doux

Un dossier partagé avec Sylvie Laithier, Gaston Droz-Vincent

Se reporter à l'engagement « une ville constructive » [n°63](#), « une ville accessible » [n°101](#) et « une ville au quotidien » [N°131](#)

▶ 42 Préserver la biodiversité : jardins Chevalier, Grand Cours, prairies fleuries, eau...

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

La Maison Chevalier fait l'objet

aujourd'hui d'un diagnostic de bâtiment réalisé par une agence d'architecture spécialisée dans le patrimoine, et ce, à la demande de l'architecte des bâtiments de France. Quant au jardin, la Ville s'est rapprochée de la société d'Histoire Naturelle du Haut-Doubs afin de pouvoir ouvrir le parc aux usagers. En dépit des conditions climatiques spécifiques au Haut-Doubs, les services ont su maintenir le label « deux fleurs », par un choix étudié des variétés et une attention apportée à l'harmonie des couleurs.

Affirmer le rôle de la collectivité exemplaire

44 Charte de prévention, tri et valorisation des déchets

Dossier transféré : compétence CCGP, Préval Haut-Doubs

Ces actions sont menées par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, pour partie en partenariat avec Préval Haut-Doubs.

Privilégier un cadre de vie attrayant

▶ 40 Traiter le futur quartier de l'Ilôt Saint-Pierre selon les principes d'un éco-quartier

Ce quartier intégrera les aménagements des bords du Doubs (trame verte et bleue), des modes de déplacement doux



45 Réhabiliter énergiquement le patrimoine communal

Un dossier partagé avec Gaston Droz-Vincent

La Ville sanctuarise depuis 2014, en moyenne, la somme de 1,4 millions d'€ pour la réalisation d'un programme d'entretien de son patrimoine immobilier portant sur l'isolation de planchers, de façades, le remplacement de fenêtres et portes vétustes par des équipements performants en terme d'isolation, ainsi que l'amélioration des consommations. Se reporter aux engagements **N°36 à 39**.

46 Privilégier les circuits courts

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

Se reporter à l'engagement « une ville de réussite » **N°76**.

47 Assurer la lecture transversale des projets communaux

La généralisation du fonctionnement en mode projet au sein de la Ville permet aujourd'hui d'assurer une approche transversale pleine et entière de l'ensemble des actions communales. Cette co-construction des projets implique, pour chaque étape, un travail collaboratif entre différents élus et services.

Promouvoir l'éco-citoyenneté

48 Lancer le programme Eco-école

Un dossier partagé avec Marie-Claude Masson

L'éducation au développement durable est assurée aujourd'hui notamment au travers des manifestations et opérations de sensibilisation (Ville propre, Journée de l'environnement) et par les ateliers scolaires proposés par Préval Haut-Doubs.

49 Sensibiliser les citoyens aux problématiques environnementales + 50 Promouvoir les éco-manifestations

La Ville de Pontarlier mobilise les services municipaux et de nombreuses associations dans le cadre de la Journée de l'environnement, pour sensibiliser petits et grands à la préservation de l'environnement.

51 Créer un appartement pédagogique

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Une action remplacée par l'opération « Caravane des énergies »
Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » **N°25**.

52 Développer les échanges intergénérationnels (ateliers péri-éducatifs)

Un dossier partagé avec Bénédicte Hérard

Se reporter à l'engagement « une ville solidaire » **N°26**.



© Ville de Pontarlier



© Ville de Pontarlier